

Brest le 15 mai 2013

Les Secrétaires départementaux
FO, Solidaires, CGT, CFDT
Finances Publiques du Finistère.

à

Monsieur Bruno BEZARD
Directeur Général des Finances
Publiques

Monsieur le Directeur Général,

Pour cette année 2013, notre département du Finistère doit supporter 44 suppressions d'emplois, et lors du Comité technique local du 10 janvier 2013, nous avons fait part de nos très vives inquiétudes quant aux conséquences de ces réductions d'effectifs sur les services de la filière gestion publique et sur ceux de la filière fiscale.

Après plus de 10 ans de suppressions d'emplois, bon nombre des services départementaux peinent à assurer le quotidien des missions, et de plus en plus d'agents n'arrivent plus à faire face à la charge de travail et la complexité des tâches.

Cette situation a des conséquences lourdes pour ces personnels dont nous pouvons affirmer aujourd'hui que la protection sur leur santé n'est plus assurée par l'Administration.

C'est pourquoi, plus que jamais, nous réclamons un véritable état des lieux des missions, et la création d'emplois statutaires correspondant à la réalité de la charge de travail à accomplir par les agents dans les services de la DGFIP.

Les suppressions d'emplois dégradent les conditions de vie au travail mais elles impactent aussi lourdement le droit à mutation des agents qui, devant supporter des délais d'attente très longs, en subissent les pénibles conséquences familiales et financières.

Le Finistère fortement touché par les suppressions d'effectifs, est également un département à forte attractivité sur le plan des mutations, et de nombreux collègues, en région parisienne ou ailleurs sont dans l'attente d'un hypothétique retour au pays.

Pour cette année 2013, vous avez décidé, Monsieur le Directeur Général, de créer deux Centres prélèvements services dans le Finistère, l'un de plein exercice au 1^{er} avril 2013 et l'autre de type Relais au 1^{er} septembre prochain, soit un redéploiement de 29 emplois au total.

Le mouvement national de mutations des catégories B et C de la Gestion Publique a entraîné le 17 janvier dernier l'arrivée de huit agents (4B, 4C) affectés à partir du 1er avril 2013.

Compte tenu de la portée limitée de ce mouvement national de mutation vers le Finistère, votre projet de mise en place de ces structures industrielles a d'ores et déjà des répercussions sur le fonctionnement des services et notamment sur certaines Trésoreries dont les emplois, transférés au 1^{er} avril sur le CPS rattaché, n'ont pas été remplacés.

Il va sans dire que le contexte de dégradation des conditions de travail est en train de s'aggraver dangereusement, et il est à craindre que si rien n'est fait, la mise en place du CPS relais en septembre prochain va accentuer cette déstabilisation des services de proximité départementaux.

En conséquence, et à l'approche d'un mouvement national de mutation pour la filière gestion publique, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Général, de bien vouloir prendre en compte cette problématique, afin que notre département puisse bénéficier d'un mouvement de mutation significatif, susceptible d'améliorer le fonctionnement des services du Finistère et aussi la qualité des conditions de vie des agents qui y exercent leurs missions avec une remarquable conscience professionnelle.

La période de convergence préalable à l'harmonisation des règles de gestion des agents des deux filières entrant dans sa phase terminale, nous vous rappelons que les engagements pris par la Direction Générale au lancement de la fusion avaient pour ambition d'apurer les demandes de mutations classées suivant les anciennes règles de l'ex DGCP.

Dans l'attente de vos arbitrages, qui nous l'espérons, prendront en compte le contexte particulier de notre département, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Les Secrétaires départementaux
FO, Solidaires CGT, CFDT des Finances Publiques du Finistère.